Propos liminaire de contextualisation des observations de terrain dans le cadre des mobilités croisées

1 L'observation

L'innovation est caractérisée par le fait qu'elle agrège les notions de nouveauté, de changement, de processus et d'amélioration par rapport à un état antérieur. Un autre élément de la démarche innovante est qu'elle fédère des acteurs qui partagent des valeurs communes ; ces valeurs pouvant par exemple être la réduction des inégalités des chances entre élèves dans la construction de leur parcours scolaire, l'égalité filles-garçons, le bien-être et le climat scolaire, l'environnement et le développement durable…

Quelques définitions concernant le concept d'innovation pédagogique ;

- **Françoise CROS**, « L'innovation pédagogique peut être définit comme un processus intentionnel visant à introduire une nouveauté ou une relative nouveauté dans un système éducatif existant en vue d'une amélioration et dans une perspective de diffusion ».

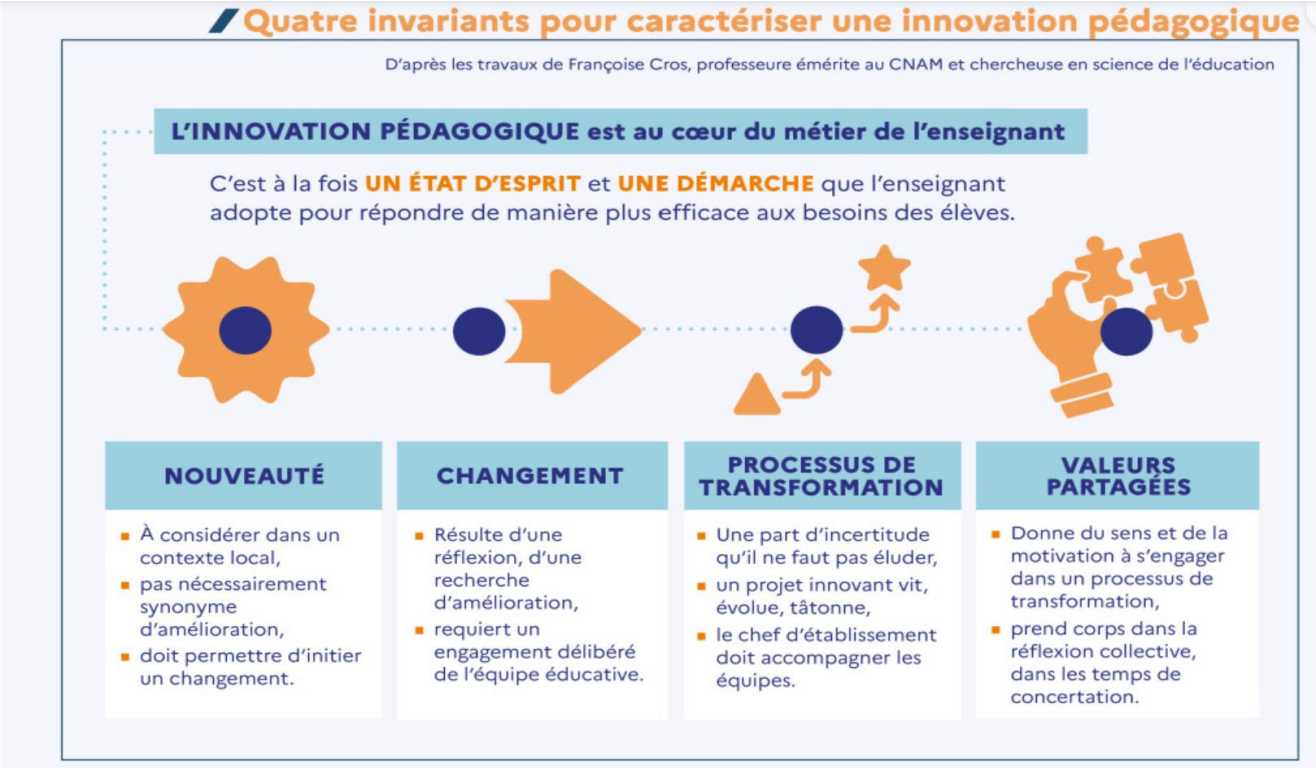
- **André Tricot** « L'innovation pédagogique répond, à trois attentes vis-à-vis de l'éducation : améliorer la relation des apprenants à l'enseignement formel, mener à bien les missions « émancipatrice et démocratique » de l'école, rendre l'enseignement plus efficace et plus efficient ».

- **Emmanuelle Villiot-Leclercq,** « Concevoir de nouvelles manières d'enseigner, c'est un impératif si l'on veut aider les étudiants à appréhender les bouleversements induits par les évolutions sociétales et technologiques, et leur apprendre à s'adapter à un monde qui évolue très vite ».

- **Joao Paulo Brazao,** « L'innovation pédagogique est une mission d'amélioration constante des apprentissages, qui ne peut être engagée que s'il y a les intentions, le « vouloir », les connaissances « le savoir », les moyens, « le pouvoir » ».

Deux ressources complémentaires

- **Doc 1**



- **Doc 2**

L'innovation pédagogique est la mise en œuvre de méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui visent à améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation.

En conséquence de ces éléments il est important que chaque observateur (et organisation visiteuse) puisse, **avant même de conduire une observation** d'une pratique pédagogique innovante ;

- **Comprendre le mécanisme et les fondamentaux** de ce qui caractérise l'innovation pédagogique (cf référence ci-dessus).

- **Conduire en amont de la mobilité avec l'équipe d'accueil** (au besoin seulement si possible, avec les futurs observés) un entretien visant ;
  - à éclairer les observateurs sur ce qu'ils vont aller voir,
  - à comprendre les enjeux d'une telle pratique innovante,
  - à donner les champs d'observations qui feront l'objet d'une focale ou d'un intérêt plus important,
  - à échanger sur ce les équipes expérimentales veulent de leur côté montrer et donner à voir, à discuter à comprendre.

- **Déterminer les modalités opérationnelles** de l'observation de telle sorte que celle-ci ne dénature pas la pratique dans son déroulement habituel et dans ses effets. Il ne serait en effet pas judicieux que l'observation impacte trop fortement les pratiques, les réactions, les interactions entre professeurs et élèves.

- **D'organiser avec « les observés » un temps d'échange post temps d'observation** pour permettre de compléter la prise d'informations et l'analyse « à chaud » avec les acteurs de terrain ; sans pour autant porter un quelconque jugement sur ce qui a été observé et discuté. Il convient en effet lors de ce temps d'échange d'être extrêmement bienveillant et attentif au bien être des acteurs qui se sont prêtés à ce temps de travail.

La carte heuristique présente l'ensemble des observables par domaine (tels que ceux-ci ont été discutés et arrêtés lors de la transnationale de Lyon). Ils ne sont que des éléments d'observation exprimés sous forme de questions. **Ils sont personnalisables et modifiables** en fonction des souhaits d'observation des uns et des autres.

Cette carte donne un éclairage sur ce qui peut être observé et constaté et **ne constitue en rien un programme ou une check-list exhaustive (**ou tout doit être coché).

Chaque organisation et chaque partie prenante peut s'approprier le document et y rajouter ou modifier les éléments à **l'exception des 6 grands domaines qui constituent l'ossature** de notre réflexion commune et qui servira pour le rapport d'étonnement.

1) La conjoncture socio-éducative
2) Le contexte local
3) Le projet ou les pratiques pédagogiques observées
4) L'évaluation et l'autoévaluation
5) La communication et la valorisation
6) Les points de vigilance

Lien d'accès à la carte RESANA | ERASMUS INNO - L'ingénierie d'accompagnement comme levier d'innovation pédagogique (numerique.gouv.fr) (axe 1 mobilités)

2 Le rapport d'étonnement (5 pages maximum)

Il est nécessaire qu'à l'issue de chaque mobilité il y ait **la production d'un rapport d'étonnement par organisation observatrice** afin de ne pas obliger les « observants » à trop lisser les éléments d'étonnement dans un seul rapport.

Par exemple, si pour un pays « recevant », deux pays « observants » se déplacent et que dans ceux qui se déplacent cela représente 3 organisations il y a aura 3 rapports d'étonnement produit.

Le rapport d'étonnement doit être déposé sur Rezana (Axe1 mobilité) **dans le mois** qui suit la mobilité.

La structure du rapport d'étonnement est la suivante :

A. **Le contexte de la mobilité (1 page) :**

Il s'agit ici de faire une description rapide (1 page maxi) du programme de mobilité avec **les principaux objectifs d'observation** tels qu'ils ont été présentés par l'équipe d'accueil (mettre en annexe le programme si possible).

Il ne s'agit pas de reprendre tous les éléments observés mais bien d'avoir une vision et une synthèse globale de ce qui a été observé durant la mobilité. Cela permet de situer le travail qui a été conduit lors de la mobilité.

B. **Les spécificités du système éducatif local, régional national qui constituent pour vous des étonnements (1 page) :**

Il faut joindre ici le descriptif du système éducatif qui a été donné en amont de la mobilité par l'équipe d'accueil aux équipes visiteuses, le mettre en annexe.

Présenter ensuite (au regard du descriptif du système éducatif, au regard des observations et avec la prise en compte des discussions) les **2 ou 3 points d'étonnement pour vous,** sur le système éducatif (local, régional, national) qui ressortent. Il s'agit de formuler pour chaque point d'étonnement, en quoi ce point constitue pour vous un étonnement.

C. **Les éléments saillants (importants) observés ou discutés qui constitue pour vous des étonnements (2 pages) :**

Il s'agit ici de reprendre les principaux objets (4 à 5 maximum) **remarquables pour vous**, sur lesquels l'observation a été conduite ou à partir desquels des échanges ont été menés. Par exemples ;

- Ceux qui ont constitué des étonnements soit par la nature même de l'observation conduite soit par la nature des discussions sur l'innovation pédagogique observée.
- Ceux qui ont été des éléments de discussion et des points de divergence ou de convergence en amont ou en aval de l'observation des pratiques pédagogiques innovantes.

D. **La valeur ajoutée générée pour vous sur cette observation et votre conclusion au regard de ce qu'est l'innovation pédagogique et de ce qui condition sa réussite (1 page)**

Il s'agit ici de porter un regard réflexif sur l'observation et la mobilité que vous avez menée, et de préciser en **quoi cela à éclairer votre conception** de ce qu'est l'innovation pédagogique et ce qui la caractérise.

Ensuite de préciser les **3 ou 4 indicateurs essentiels** qui selon vous constituent des « invariants de réussite et d'émergence de l'innovation pédagogique » bien évidemment dans le contexte que vous avez observé et discuté lors la mobilité.